

Créer
plus de valeur
pour le patient



Intégration de critères environnementaux dans les achats hospitaliers : enjeux et attentes des acteurs publics à l'égard des industriels de santé pour 2026
Rapport d'enquête Nextep

01 Contexte, objectif et méthodologie de l'étude

02 Etat de la prise en compte de l'obligation autour des enjeux environnementaux par les acteurs publics

03 Perception et attentes des acteurs publics à l'égard des industriels de santé

04 3 recommandations pour faire de l'obligation environnementale une opportunité

1- Contexte, objectif et méthodologie

Contexte, objectifs et méthodologie

Une obligation introduite par la loi climat et résilience du 22 août 2021

Objectif de la Loi : décliner une partie des propositions de la Convention citoyenne pour le climat retenues par le chef de l'État, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale.

Introduction, via l'article 35, de plusieurs dispositions pour **renforcer l'introduction des enjeux de développement durable dans la commande publique** avec entre autres:

- **Obligation de tenir compte des caractéristiques environnementales de l'objet du marché**, dans les conditions d'exécution du contrat (article L-2112-2 de la commande publique)
- **Obligation de retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre** (articles L. 2152- 7 et L. 3124-5 du code de la commande publique).

Dispositions applicables au plus tard à partir du 22 août 2026

Selon la réglementation, **l'impact environnemental du produit en lui-même, ou en lien avec le produit** (distribution, approvisionnement, gestion des déchets etc.) **devront être systématiquement intégrés et évalués lors des appels d'offres.**



Contexte, objectifs et méthodologie

Plus généralement, des attentes à l'égard de la réduction de l'empreinte environnementale des produits de santé

Le secteur de la santé = **8%** des émissions de GES en France... dont **50%** générés par l'achat des produits de santé (cf. rapport du Shift project)

**1 500 tonnes de déchets
médicamenteux/an** pour les 3000
Etablissements Français (estimation CD2S)



La réduction de l'empreinte environnementale des médicaments et dispositifs médicaux, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, est identifiée comme un enjeu clé, ... et la politique d'achat, un levier structurant pour atteindre cet objectif.



LE FIGARO

«Donnez-nous les moyens de prescrire de façon plus durable pour l'environnement et la santé !»

Par Tribune collective
Le 27 mai 2025 à 05h00

TRIBUNE - Le système de santé est responsable d'une part importante des émissions de gaz à effet de serre et de déchets. Un collectif d'associations et de sociétés savantes demande plus de transparence sur l'impact environnemental des produits de santé.

Contexte, objectifs et méthodologie de l'étude

Un objectif soutenu par la méthodologie de calcul de l'empreinte carbone des médicaments

Présentation et objectifs :

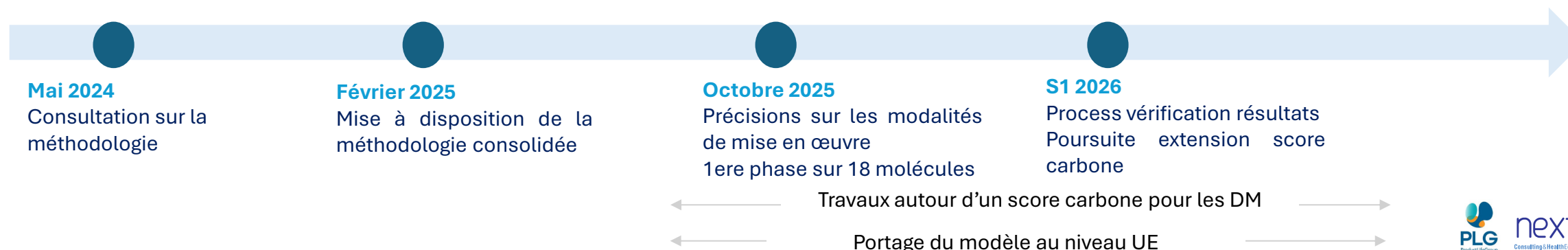
- Mise en application de l'article 36 de la loi résilience et climat et de la feuille de route « planification écologique du système de santé »
- **Objectif** : développer un outil pour permettre aux exploitants pharmaceutiques de calculer de façon simple, robuste et non-opposable, l'empreinte carbone des médicaments qu'ils commercialisent, sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Et donner aux acheteurs la possibilité de comparer les émissions de gaz à effet de serre entre deux produits aux bénéfices médicaux équivalents, sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- **Un outil d'aide à la décision**, pour les acheteurs mais aussi pour d'autres acteurs (prescripteurs, autorités...)



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DE L'EMPREINTE CARBONE DES MÉDICAMENTS

EcovaMed

ETAT DE LA MISE EN ŒUVRE : UNE INITIATIVE BIEN AVANCÉE... BEAUCOUP DE CHEMIN RESTE A PARCOURIR



Contexte, objectifs et méthodologie de l'enquête

Les objectifs de l'enquête

Donner aux industriels des clés pour mieux comprendre les attentes des acheteurs concernant les réponses à apporter sur les enjeux environnementaux dans le cadre des appels d'offre hospitaliers.

1

A ce jour, **de quelle manière les acteurs publics intègrent les critères environnementaux** dans les politiques d'achats et anticipent l'échéance d'août 2026 : critères retenus, indicateurs associés, pondération, outils...?

2

Comment les acheteurs **perçoivent-ils la manière dont les industriels répondent à leurs demandes** et quelles sont leurs attentes à cet égard ?

3

Quelles sont **leurs recommandations** sur les actions à mettre en place par les industriels pour répondre aux plus près de leurs attentes et contribuer, plus généralement à la transition écologique du secteur ?

Méthodologie

- Des entretiens menés entre juillet et septembre 2025,
 - 5 acteurs représentatifs des parties prenantes impliquées dans les procédures d'achats publics (centrales d'achats, pharmaciens, responsables DD d'hôpitaux, administrations et agences)
 - 10 questions ouvertes et semi-fermées
 - Réponses collectées anonymisées
- + compléments via la revue et l'analyse de la documentation disponible (publications, rapports, articles etc.)

Acteurs interviewés (par ordre alphabétique)

Rudy CHOUVEL, Expert Développement durable ANAP

Matthias DIDIER, Directeur de projet en transformation écologique et santé environnementale au sein du siège de l'AP-HP

Vincent HUROT, Président de l'ANOPAR et Pharmacien, Groupement régional de commandes de Nouvelle Aquitaine

Julie LETANG, Responsable Achats Industriels, Santé & Innovation, UniHA

Aurélien MAUPERON, Chargé de mission Souveraineté industrielle et décarbonation des industries de santé, DGE

NB : Ce travail d'enquête est mené de manière indépendante par Nextep. Il s'inscrit dans une approche qualitative et n'a pas vocation à l'exhaustivité.

2 - Conclusions de l'enquête : prise en compte des critères environnementaux par les acteurs publics

Pondération des critères dans les AO aujourd'hui (du plus fort au plus faible)

- Qualité et Sécurité prise en charge du patient : prépondérant
- Prix : important
- RSE : place marginale



Pondération des critères dans les AO en 2026 (du plus fort au plus faible)

- Qualité et sécurité prise en charge du patient : prépondérant
- Prix: important
- Environnement: place renforcée mais encore mineure notamment au regard des exigences budgétaires

« la dynamique actuelle ne sera pas fondamentalement remise en cause du moins à court terme. La mission des acheteurs reste de privilégier la qualité et la sécurité de la prise en charge... au meilleur prix. Mais à efficacité, qualité d'accès, voire prix équivalents, le critère environnemental deviendra un facteur discriminant dans le choix d'un produit » - verbatim issu des entretiens

Conclusions de l'enquête - Etat de l'intégration des critères environnementaux

Une obligation anticipée par la plupart des acheteurs hospitaliers

- **Les enjeux de développement durable** sont pris en compte de longue date chez certains acteurs alors que la réglementation encourageait déjà, avant 2021, à leur prise en compte dans la définition des besoins.
- **Le niveau de prise en compte est hétérogène en fonction des enjeux:** les thématiques relatives à la gouvernance sont bien intégrés (vigilance ou le respect des principes anticorruptions), en revanche les critères sociaux restent marginaux (souvent peu en lien avec l'objet du marché)
- La plupart des acteurs **ont pris conscience de l'enjeu environnemental et un nombre croissant l'intègre d'ores et déjà dans les documents de consultation**
- **Chez certaines organisations**, en particulier les plus structurées, la démarche est déjà bien ancrée (cf. exemples ci-contre)

Quelques initiatives menées par deux organisations « pionnières » (à titre d'exemple)



- Adoption du SPASER en 2024
- Développement d'un éco-score pour évaluer la durabilité des marchés
- Intégration d'un critère environnemental pour 80% des marchés en 2025 (100% en 2026)
- Intégration progressive de l'ACV des médicaments dans les achats hospitaliers nationaux gérés par le groupement



- Inscription de la stratégie environnementale de l'APHP dans son plan d'établissement
- Développement d'une stratégie RSO et reporting annuel
- Mise en place d'un outil interne de mesure de l'empreinte carbone de produits de santé, d'actes de soin et de parcours patient

Conclusions de l'enquête- Etat de l'intégration des critères environnementaux

Des modalités de prise en compte hétérogènes

Une hétérogénéité dans les niveaux de prise en compte

- **Entre segments de marché** : complexité forte pour les médicaments et plus encore les dispositifs médicaux (DM) vs autres catégories de produits
- **Entre organisations** : les appels d'offres varient entre organisations, en fonction de leur niveau de structuration et de connaissance → accompagner la montée en compétence des acheteurs
- **Entre typologie de clauses**: les clauses tendent à porter principalement sur l'analyse du cycle de vie, mais peu sur d'autres enjeux, sur lesquels les attentes sont pourtant fortes

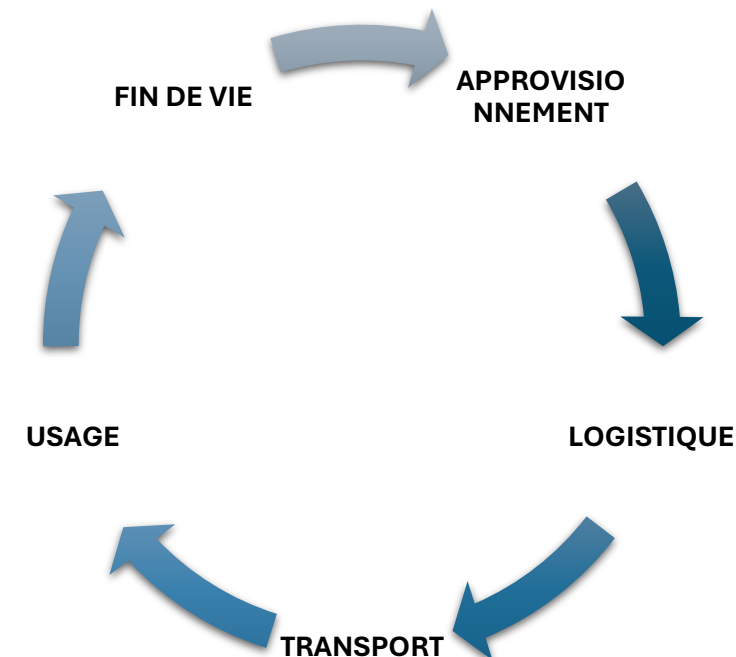
Des demandes peu claires de la part des acheteurs et pas systématiquement pertinentes dans les documents de consultation :

- Difficultés, pour certains acheteurs, à préciser et formaliser le besoin sur les questions environnementales, en amont du lancement des appels d'offres
- Informations demandées qui ne portent pas systématiquement sur l'objet du marché

→ DEUX ENJEUX IDENTIFIES POUR GARANTIR UNE INTEGRATION ADAPTEE ET HARMONISEE DE L'OBLIGATION ENVIRONNEMENTALE:

- Accompagner la montée en compétence des acheteurs
- Développer et mettre à disposition des définitions, recommandations, outils et méthodologies partagées (ex : clauses types)

Les modalités d'approvisionnement, d'utilisation, de fin de vie des produits : un champ peu investigué



Le « score carbone » d'un produit, bientôt au cœur de la politique d'achat durable de l'hôpital?

L'Analyse du Cycle de Vie (ACV) des produits: **une demande amenée à se généraliser** selon les acteurs interviewés.

Une dynamique **soutenue fortement par les travaux des autorités autour de la méthodologie commune sur l'empreinte carbone des produits de santé** et la publication de l'outil dédié aux médicaments

L'externalité retenue sera principalement les **émissions de gaz à effet de serre** pour des raisons de :

- Cohérence avec le score carbone portée par les pouvoirs publics
- Robustesse méthodologique
- Disponibilité des données
- Simplicité d'utilisation

Difficulté, à contrario, de tenir compte de manière suffisamment solide des autres externalités environnementales (ex : écotoxicité). Les raisons évoquées sont les suivantes: absence de donnée, méthodologie peu robuste...

Malgré les premières indications données par les autorités (cf. slide suivante), des incertitudes demeurent sur les modalités concrètes de mise en œuvre après août 2026 (prise en compte des molécules/secteurs non encore couverts, sécurité juridique, etc.)

Quelques verbatims issus des entretiens

« Les attentes concernant le déploiement de l'écoscore des médicaments sont fortes »

« beaucoup d'acteurs se lancent sur l'ACV, en s'appuyant sur l'outil Ecovamed proposé par nos tutelles »

« Nous allons aller plus loin dans la prise en compte systématique de l'empreinte carbone des produits »

« Avoir une ACV complète serait l'idéal... mais une telle analyse serait complexe »

Focus : Principes de mise en œuvre de la méthodologie publique d'évaluation de l'empreinte carbone des médicaments

Volontariat : utilisation du score carbone, par les PUI des établissements de santé et les centrales d'achat n'est pas obligatoire bien que fortement encouragée. Une pondération de 10% minimum est proposée mais pas imposée

Pertinence et cohérence : faire porter les critères sur l'objet du marché et obligation pour les laboratoires d'utiliser la méthodologie publique si celle-ci est mentionnée dans le dossier de consultation.

Communication et transparence : obligation pour les acheteurs d'expliquer la méthodologie d'empreinte carbone des médicaments et fournir la méthodologie dès la publication de la consultation.

Progressivité et pragmatisme : 1ere phase sur 18 molécules dites matures (Q1 2026), actualisée progressivement; recommandation pour laisser le temps aux fournisseurs de recueillir les données si l'acheteur souhaite utiliser ce score sur des médicaments ne faisant pas partie de la liste de médicaments publiés en annexe

Robustesse et fiabilité des données : en lien avec le Cofrac développement d'un processus de vérification et de validation des résultats s'appuyant sur un tiers accrédité à la charge du fournisseur (mise à disposition S1 2026) :

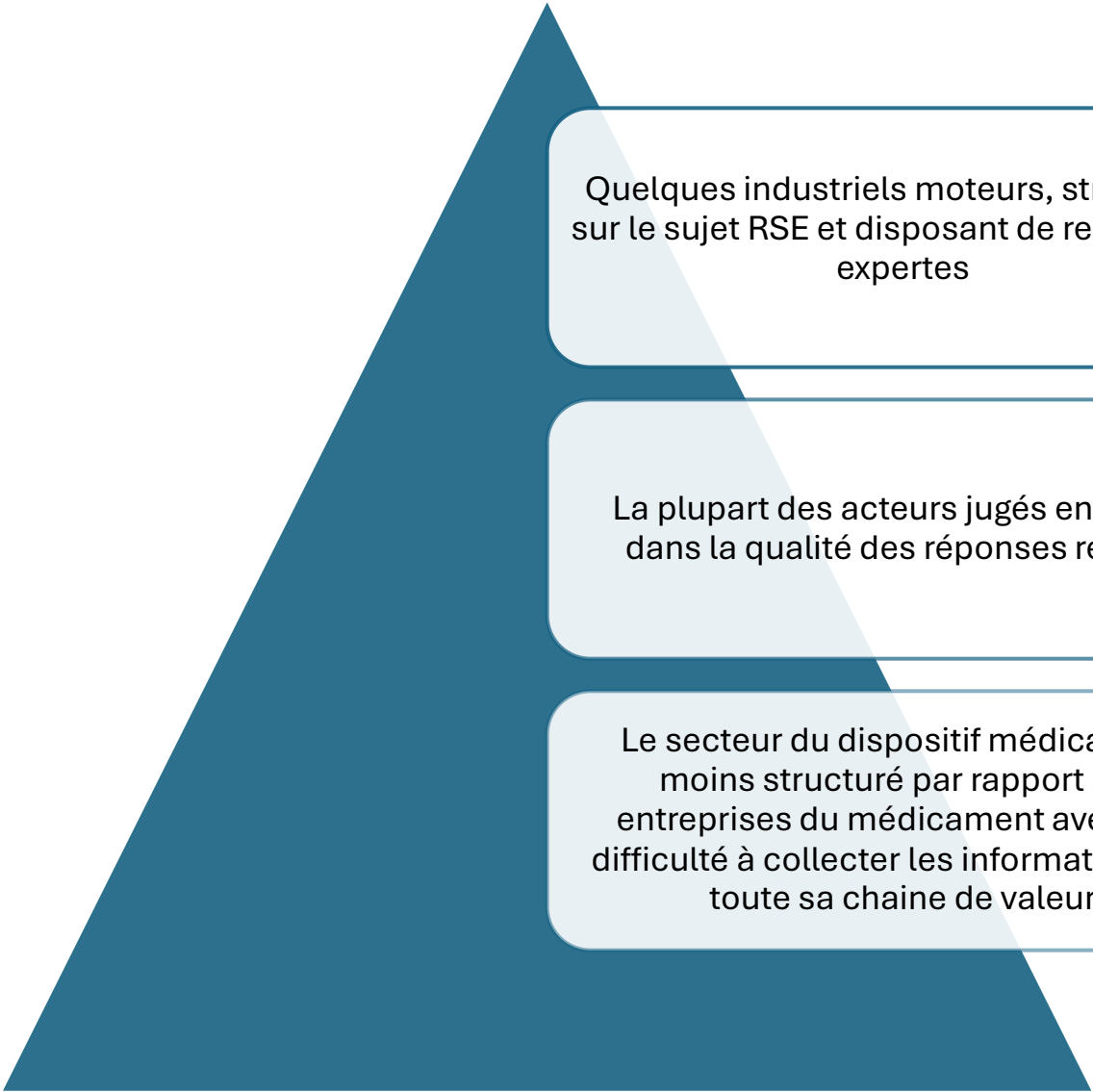
→ **Pour les parties prenantes, une condition clé pour assurer la solidité du dispositif et son applicabilité**

10% : pondération proposée par les autorités pour le score carbone des médicaments

3- Conclusions de l'enquête : perception et attentes des acteurs publics et acheteurs vis-à-vis des industries de santé

Conclusions de l'enquête- Perceptions et attentes à l'égard des industries de santé

Une perception mitigée



Quelques industriels moteurs, structurés sur le sujet RSE et disposant de ressources expertes

La plupart des acteurs jugés en retard dans la qualité des réponses reçues

Le secteur du dispositif médical jugé moins structuré par rapport aux entreprises du médicament avec une difficulté à collecter les informations sur toute sa chaîne de valeur

Conclusions de l'enquête- Perceptions et attentes à l'égard des industries de santé

Attentes sur les réponses à fournir : pertinence, lisibilité, transparence

Perception générale :

- Des feuilles de route souvent trop volumineuses, comprenant une multiplicité de données pas systématiquement en lien avec l'objet du marché .
- A contrario, les fournitures des données pertinentes jugées trop limitées, rarement traitées dans leur globalité - seule une partie du cycle de vie est traitée.
- En particulier, des lacunes concernant l'ACV d'un produit (ex : substance active, émissions des sous-traitants...)

Attentes des acheteurs vis-à-vis des industriels:

- Des **réponses synthétiques** formalisant des actions concrètes et en lien avec l'objet du marché, s'appuyant sur des critères clairs et des indicateurs mesurables
- La fourniture de **données fiables (validation par un tiers) et comparables** entre les produits (cf. demande des autorités invitant les industriels « à concentrer leurs efforts sur la collecte des données et la réalisation des calculs » relatifs à l'empreinte carbone de leurs produits).
- **Un Dialogue plus suivi** entre fournisseurs et acheteurs en amont de la construction de ces réponses, pour préciser et s'aligner sur la définition des besoins et attendus

→ **Des conditions essentielles pour fournir aux acheteurs des informations exploitables et comparables**

Quelques verbatims issus des entretiens

« Les feuilles de route sont trop volumineuses : il est difficile d'en tirer les informations pertinentes »

« Les industriels ne sont pas toujours lisibles dans leur réponse : soit il y en a trop, soit il y en a trop peu »

« Les industriels fournissent des informations qui ne correspondent pas à l'objet du marché et/ou ne sont pas demandées »

« Le SNITEM a proposé un indicateur, mais celui-ci est auto-déclaratif et ne permet pas de garantir la fiabilité des résultats »

« Dans l'analyse du cycle de vie, achat, acheminement, conditionnement, usage et fin de vie sont rarement traités dans leur globalité. Il est également complexe d'avoir des informations sur les substances actives »

« Tout l'enjeu sera d'ouvrir les boîtes noires des industriels »

Conclusions de l'enquête- Perceptions et attentes à l'égard des industries de santé

Attentes sur les champs à investiguer dans le cadre des appels d'offres

Analyse du Cycle de vie des produits

Attente d'une analyse produit par produit, s'appuyant sur la collecte de données fiables et vérifiées sur l'ensemble du cycle de vie, incluant la sous-traitance

- **PRIORITE POUR LA PLUPART DES ACTEURS**
INTERROGES = PREREQUIS A TERME

Sobriété médicamenteuse et juste soin

Souhait d'une prise d'engagement concrets, de la part des industriels pour limiter les prescriptions inutiles, et promouvoir le juste soin et le bon usage

- **UNE ATTENTE EN ECHO DES PREOCCUPATIONS DES PRESCRIPTEURS, ET DES ENJEUX D'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SOINS**

Gestion des déchets et économie circulaire

Des attentes très fortes autour de la gestion de fin de vie (reprise, reconditionnement, recyclage) et de la réduction du gaspillage (allongement durée de vie), qui fait pourtant peu l'objet de clauses dans les AO

- **AXE D'ENGAGEMENT POTENTIEL NOTAMMENT POUR LES DM (en alternative des analyses du cycle de vie)**

Conditionnement et logistique

Des voies d'optimisation importantes selon les acteurs interviewés, qui pourraient faire l'objet d'actions de la part des industriels (ex: réduction de la taille des emballages, mutualisation des commandes).

- **PRIORITE EN PARTICULIER CHEZ LES PUI**

4- Trois recommandations issues des entretiens pour faire de l'obligation environnementale une priorité

DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE DIALOGUE ET DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES ACTEURS DE L'ACHAT

- Pour **anticiper les attentes et évolutions à venir et s'aligner** sur la définition des besoins, les critères à suivre, la méthodologie de construction et de suivi des indicateurs, en vue de travailler collectivement au développement des démarches de transition écologique du secteur
- Une telle démarche doit être initiée de manière proactive et **s'inscrire dans le long terme**.
- Cela implique également, pour les industriels **d'élargir le champ de leurs interlocuteurs** à d'autres acteurs:
 - pharmaciens,
 - acheteurs hospitaliers et centrales/groupement d'achats,
 - directions de développement durable

« Le travail de co-construction sera clé pour développer des partenariats gagnants-gagnants, et atteindre collectivement les objectifs de développement durable du secteur »

Conclusions de l'enquête- Recommandations

Viser la qualité vs la quantité

FOURNIR DES REPONSES CONCRETES, PERTINENTES, ETAYEES PAR DE LA DONNEE

- En vue de donner des **informations exploitables et comparables**
- Cela nécessite de :
 - Sélectionner les informations fournies pour **cibler l'objet du marché**,
 - Proposer des **indicateurs de suivi** des objectifs qui soient clairs, mesurables et non opposables,
 - **communiquer clairement et concrètement** sur les actions menées pour les atteindre,
 - rendre compte de leur **progression** et d'élaborer des plans d'amélioration continue partagés avec les acteurs de l'achat.
- La capacité à **fournir de la donnée solide sera un critère d'évaluation clé**
En particulier, la réalisation d'un bilan carbone produit par produit, sur l'ensemble du cycle de vie est particulièrement attendu
- Un tel travail nécessite de s'appuyer, en interne, industriels, de structurer et de renforcer leurs démarches RSE, en s'appuyant sur des **ressources expertes**, en capacité d'orienter les équipes sur les informations à fournir et de structurer la démarche.

« Il est essentiel de ne pas se limiter à des déclarations générales mais être dans le concret, articulant vision stratégique et preuves. Les feuilles de route associées doivent inclure des actions concrètes et des indicateurs clairs et mesurables »

Conclusions de l'enquête- Recommandations

Développer une démarche « servicielle »

CO-CONSTRUIRE DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EN LIEN AVEC LES BESOINS DU SECTEUR

- En parallèle de l'ACV des produits, qui sera probablement un prérequis à terme, proposer des **engagements et actions concrètes** en lien avec les besoins des acteurs sur d'autres composantes des marchés.
- Sur **les enjeux aujourd'hui peu investigués dans le cadre des appels d'offres**, en raison de la difficulté à disposer d'outils de mesures et indicateurs, de telles actions peuvent être particulièrement différenciantes: économie circulaire, réduction du gaspillage, optimisation des approvisionnements, juste soin, etc.
- Cela passe par la co-construction et la mise en œuvre de **feuilles de routes partagées** entre les parties, afin d'assurer des services adaptés aux enjeux et réalités des acteurs hospitaliers
- Pour les **dispositifs médicaux**, pour lesquels il n'existe pas, à ce jour de score carbone dédié, un focus sur les enjeux d'économie circulaire pourrait être une piste à explorer

« S'engager sur d'autres externalités environnementales, au-delà de l'ACV, peut être différenciant. Chaque étape de la chaîne de valeur peut-être ciblée. production, conditionnement, transport, fin de vie... sont d'autant d'étapes de la chaîne de valeur qui gagneraient être optimisées. »

EN SYNTHÈSE...

1

Le critère environnemental est appelé à jouer **un rôle de plus en plus discriminant** dans la prise de décision concernant l'achat d'un produit de santé, à efficacité et accès équivalents...et devra composer avec le critère prix (économique), qui reste significatif au regard des exigences budgétaires

2

L'intégration de l'obligation environnementale progresse, avec notamment la mise à disposition et le déploiement d'une méthodologie d'évaluation de mesure de l'empreinte carbone. Néanmoins, le secteur est **en retard** par rapport à l'échéance d'août 2026, avec des niveaux de prise en compte hétérogènes. Des incertitudes demeurent à date concernant la généralisation de la méthodologie, ainsi que sur la manière d'intégrer les critères environnementaux dans d'autres composantes autour du produit.

3

La **fourniture d'un bilan carbone du produit** va probablement devenir un **pré-requis**. La mise en place d'une méthodologie d'évaluation par les pouvoirs publics porte cette dynamique. Il est essentiel que les industriels l'anticipent dès aujourd'hui en se concentrant sur la collecte des données sur l'ensemble du cycle de vie.

Trois recommandations à l'attention des industries de santé pour réussir l'intégration de leurs données environnementales dans leurs réponses aux appels d'offre :

- S'inscrire dans une **démarche de co-construction et de dialogue** avec les acheteurs pour s'aligner sur les besoins, les attendus, des indicateurs mesurable
- **Privilégier des réponses concrètes, ciblées sur l'objet du marché**, étayées par de la donnée robuste – en particulier pour le bilan carbone des produits - et proposer des indicateurs permettant de suivre la progression dans le temps
- En parallèle de l'ACV des produits, il peut également être opportun de **co-construire des actions en lien avec les préoccupations et besoins des acteurs hospitaliers** en matière environnementale (approvisionnement, transport, usage produit, fin de vie...)



nextep

Consulting & Health Economics

A ProductLifeGroup Company

18 20, place de la Madeleine - 75008 Paris

Tél. : 01 53 38 44 50 - Fax : 01 53 38 44 51

www.nextep-health.com



Marianne GICQUEL
Manager Senior



Mickaël HALIMI
Partner